

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2019

1/4 – BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL (VILLE) ET BUDGET ANNEXE (PATRIMOINE LOCATIF)

Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.

Le Budget Primitif s'établit après approbation du compte de gestion et du Compte Administratif 2018 et avec reprise des résultats de l'exercice 2018. Il a fait l'objet d'une présentation préalable d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires 2019 lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2019.

A – BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu de la reprise des résultats de l'exercice 2018, et comme l'autorise l'article L1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Budget Primitif 2019 est présenté en suréquilibre de la section de fonctionnement :

- Recettes : 34 422 007,54 €
- Dépenses : 31 364 300,00 €

Soit un suréquilibre de 3 057 707,54 €.

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 17 606 589,80 €.

Le Budget Primitif 2019 se présente de la manière suivante :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles de l'exercice	920 à 929 Charges et produits ventilés	21 822 499,00	5 033 918,00
	931 Opérations financières	7 000,00	8 935,00
	932 Dotations et opérations non affectées		11 724 013,00
	933 Impôts et taxes non affectées		9 876 348,00
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>		<b>21 829 499,00</b>
Résultats antérieurs	<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>		<b>7 778 793,54</b>
Opérations d'ordre	934 Transferts entre sections (amortissements)	737 557,22	
	939 Virement à la section d'investissement	8 797 243,78	
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>9 534 801,00</b>	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>31 364 300,00</b>	<b>34 422 007,54</b>
			<b>+ 3 057 707,54</b>

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles de l'exercice	900 à 909 Dépenses et recettes ventilées	13 196 635,00	1 752 184,00
	911 Dettes et autres opérations financières	41 350,00	827 000,00
	912 Dotations, subventions non affectées		1 124 000,00
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>13 237 985,00</b>	<b>3 703 184,00</b>
Résultats antérieurs	<b>Restes à réaliser 2018</b>	<b>795 031,30</b>	
	<b>001 Déficit d'investissement reporté</b>	<b>2 948 131,74</b>	
	<b>912 (1068) Excédent de fonctionnement capitalisé</b>		<b>3 743 163,04</b>
Opérations d'ordre	910 Opérations patrimoniales (mandat SEM)	533 378,32	533 378,32
	910 Opérations patrimoniales (avances forfaitaires)	92 063,44	92 063,44
	914 Transferts entre sections (amortissements)		737 557,22
	919 Virement de la section de fonctionnement		8 797 243,78
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>625 441,76</b>	<b>10 160 242,76</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 606 589,80</b>	<b>17 606 589,80</b>

## B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

Le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à hauteur de :

- 161 254,00 € en section de fonctionnement,
- 202 911,20 € en section d'investissement.

Le Budget Primitif 2019 se présente de la manière suivante :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles de l'exercice	011 Charges à caractère général	138 200,00	
	65 Autres charges de gestion courante	450,00	
	66 Charges financières	250,00	
	67 Charges exceptionnelles	525,70	
	70 Ventes de produits fabriqués prestations		120 700,00
	74 Dotations, subventions et participations		30 000,00
	75 Autres produits de gestion courante		1 500,73
	77 Produits exceptionnels		1 000,00
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>139 425,70</b>	<b>153 200,73</b>
Résultats antérieurs	<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>		<b>8 053,27</b>
Opérations d'ordre	<b>042 Transferts entre sections (amortissements)</b>	<b>21 828,30</b>	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>161 254,00</b>	<b>161 254,00</b>
OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles de l'exercice	16 Emprunts et dettes assimilées	300,00	300,00
	21 Immobilisations corporelles	198 707,82	
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>199 007,82</b>	<b>300,00</b>
Résultats antérieurs	<b>Restes à réaliser 2018</b>	<b>3 903,38</b>	
	<b>001 Excédent d'investissement reporté</b>		<b>180 782,90</b>
Opérations d'ordre	<b>040 Transferts entre sections (amortissements)</b>		<b>21 828,30</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>202 911,20</b>	<b>202 911,20</b>

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2019 de la Ville et de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif » tels qu'ils se présentent ci-dessus et tels qu'ils sont repris dans le rapport budgétaire joint en annexe.